



## Temps trajet comptabiliser comme du temps travail entre chaque in

Par **DIDIERM**, le **02/03/2010** à **11:40**

Bonjour,

Cette présente , je voudrais savoir si le temps de trajet entre chaque intervention peut être considéré comme du temps de travail pour une aide à domicile .En effet ma femme fait environ 800 à 1000 km par mois pour ces déplacements afin d'effectuer ses interventions. Malgré le visionnage et la difficile compréhension de la convention , je n'ai pu rien trouver excepté un coefficient de 4.64% qui peut être appliqué sur ? Une journée de travail commence à 7H00 et finis en général vers 18h30 alors son temps de travail est afficher à 7h 00 par jour .De plus les pauses repas ne peuvent être prises car le retard est visible dès la première intervention et certaines interventions nécessitent la prise de médicaments ou des toilettes sur les personnes âgées.

Le temps de trajet est-il considéré comme du temps de travail et sur quelle base de calcul?

Merci pour votre réponse.  
Moreau Didier